SDEE de la Lozère

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Afin de contribuer à l'évolution des modes de déplacement doux, le SDEE s'est associé à neuf Syndicats d'Énergie et aux deux Métropoles de la région Occitanie pour créer le réseau public Révéo de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables.
Ce réseau apporte aux conducteurs une sécurité en offrant une autonomie complémentaire aux véhicules électriques et hybrides rechargeables, qui se chargent habituellement au domicile ou sur le lieu de travail.
Avec plus de 1 200 bornes, le réseau Révéo s'étend à l'ensemble du territoire régional, mais aussi national, grâce à la compatibilité de son badge qui permet l'accès à la plupart des réseaux de bornes.

Le déploiement des bornes en Lozère

Pour la cohérence et l'unicité du réseau, le SDEE a intégré dans ses statuts la compétence obligatoire IRVE et assure, en lien avec les communes, la mise en place, l'exploitation et l'entretien des infrastructures de recharge au niveau départemental.

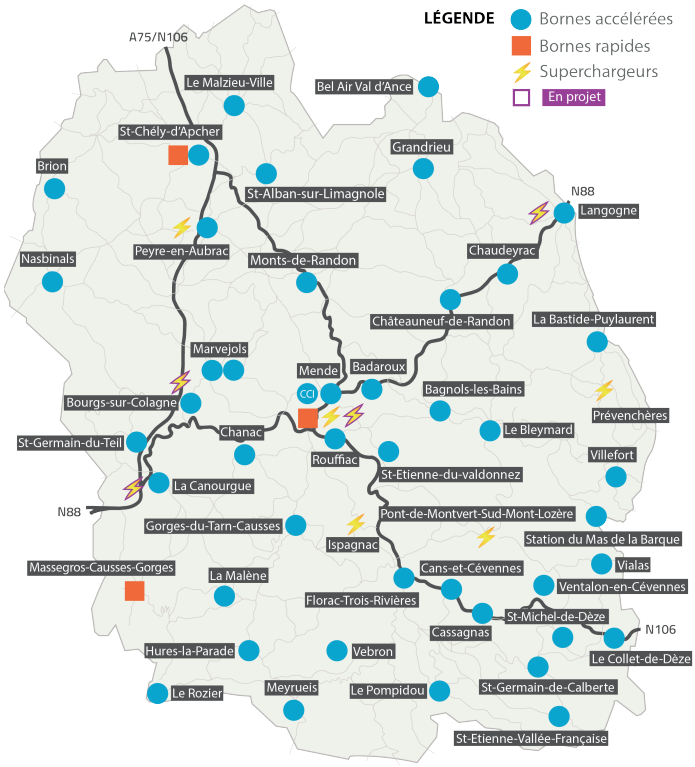
Dès 2017, le SDEE avait assuré le déploiement de 38 bornes de recharge ouvertes au public. Leur positionnement a été réalisé de façon pertinente, près des commerces, services et lieux publics ou touristiques, avec un maillage homogène du territoire.

En lien avec la loi d'orientation des mobilités (loi LOM de décembre 2019), et après un travail partagé avec l'ensemble des Syndicats d'Énergie d'Occitanie et les deux Métropoles de Toulouse et Montpellier, le Schéma Directeur de développement des IRVE (SDIRVE) de Lozère, porté par le SDEE, est entré en vigueur en octobre 2023.

Pour consulter le SDIRVE 48 : https://sdee-lozere.fr/la-transition-energetique/mobilite-electrique/

En 2026 et 2027, le SDEE entend maintenir une dynamique de déploiement maîtrisée, toujours dans le cadre du réseau public régional Révéo, et cohérente avec l'utilisation du parc déjà en service. L'objectif est de pouvoir installer 5 à 7 bornes supplémentaires par an, dont au moins 2 à 3 de forte puissance et le doublement de la puissance de recharge disponible, grâce notamment à l'installation de bornes plus puissantes (superchargeurs) permettant des charges très rapides. Celles-ci seront déployées selon une répartition territoriale équilibrée, à l'échelle des Communautés de Communes.
Le but étant de répondre au mieux aux besoins de l'ensemble des usagers du service, qu'ils soient des utilisateurs réguliers ou simplement de passage en Lozère.

52 bornes réparties sur le territoire (mars 2026)



Une partie de la maintenance assurée par le SDEE

La supervision et l'exploitation des bornes sont assurées par un prestataire spécialisé, dont la sélection fait l'objet d'une mise en concurrence mutualisée avec les autres membres du réseau Révéo.
Toutefois, afin d'assurer un service plus réactif, et garantir un taux de disponibilité maximum du parc, le SDEE a fait le choix depuis 2020 de reprendre une grande partie de la maintenance des infrastructures en régie, en s'appuyant sur les compétences des agents de son service Éclairage Public. Ceux-ci ont ainsi suivi plusieurs formations pour pouvoir être parfaitement opérationnels sur les différents modèles de bornes installés, et interviennent dans les meilleurs délais en cas de besoin.

Pour en savoir plus sur le réseau Révéo, rendez-vous sur **www.reveocharge.com**

SDEE de la Lozère
12 boulevard Henri Bourrillon
48000 Mende

territoire d'énergie LOZERE

Contacts

Sébastien ROL
Responsable maintenance
04 66 32 34 98
06 31 22 53 68
s.rol@sdee48.fr

Claire BRINGUET
Secrétaire
04 66 65 35 01
06 02 07 90 07
c.bringuet@sdee48.fr